Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 033-213303126-20231212-2023_12_12_004-DE

ville de PAREMPUYRE

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2023
L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS
LE DOUZE DECEMBRE

Extrait du registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

DELIBERATION n° DEL.2023.12.12-004

L'an deux mille vingt-trois, le douze décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

Le nombre de Membres :
En exercice : 29 *Présents : 19* *Votants : 27*

Secrétaire de Séance : Catherine DURAND

OBJET : SYNDICAT DEPARTEMENTAL ENERGIE ET ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE (SDEEG) – RAPPORT D'ACTIVITE 2022

NOMS - Prénoms	Présents	Excusés	Non Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X			
DERVIEUX Benjamin	X			
PONS Annie	X			
PIALLEPORT Thierry		X		DERVIEUX Benjamin
TURBÉ Roselyne	X			
SAUX Brigitte	X			
VERDIER Marc	X			
FLOIRAC Nicole	X			
BRIC Jean-François	X			
VALLEJO Annie	X			
DEL-POZO Irma	X			
GUILBAULT Nicky		X		VINCE Bernard
VINCE Bernard	X			
DURAND Catherine	X			
ROZE Benjamin		X		FLOIRAC Nicole
MARTINEZ-CAZABAT Fabienne	X			
BREGILLE Jean-Luc		X		BRIC Jean-François
LUTARD Sandrine	X			
DELPLANQUE Emmanuel		X		DURAND Catherine
DUPUY Pauline		X		PONS Annie
SEINTIGNAN Jean-Michel			X	
GREILH Jean-Philippe			X	
LAGARRIGUE Henri	X			
AMRA Julia		X		LAGARRIGUE Henri
BERNARD Frédéric	X			
PIGEAT Stéphane	X			
LALANNE Nicole		X		CHARTIER Marie-Laetitia
FARTHOUAT Jean-Marc	X			
CHARTIER Marie-Laetitia	X			

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 033-213303126-20231212-2023_12_12_004-DE

DELIBERATION n° DEL.2023.12.12-004 : SYNDICAT DEPARTEMENTAL ENERGIE ET ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE (SDEEG) – RAPPORT D'ACTIVITE 2022

Rapporteur : Jean-François BRIC

Créé en 1937, le SDEEG est un syndicat mixte qui regroupe les communes et intercommunalités de Gironde. Au-delà de sa vocation initiale d'organiser le service public de la distribution électrique, le SDEEG exerce aujourd'hui d'autres compétences comme la distribution de gaz, l'éclairage public, la transition énergétique ou encore l'achat d'énergies.

Le SDEEG accompagne également juridiquement et techniquement les communes de Gironde dans la défense contre l'incendie, l'instruction des autorisations d'urbanisme ou la gestion du foncier communal.

Parempuyre est adhérente au SDEEG, qui négocie pour elle les contrats de fourniture en fluide (électricité et gaz) au meilleur prix.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, le SDEEG a transmis à la ville de Parempuyre son rapport d'activité 2022, qui doit faire l'objet d'une communication auprès de l'assemblée délibérante.

Il est proposé au Conseil municipal de prendre acte du rapport d'activité 2022.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et particulièrement son article L.5211-39,

Considérant le rapport d'activité 2022 du SDEEG,

Après examen en Commission Urbanisme / Bâtiments municipaux du 04 décembre 2023,

Après avoir entendu l'exposé des motifs de M. Jean-François Bric,

Après en avoir délibéré,

Prend acte du rapport d'activité 2022 du Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde (SDEEG)

Adopte à **l'unanimité (27 voix pour).**

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré à Parempuyre,
Le 12 décembre 2023

MAIRIE DE PAREMPUYRE * 33 (Gironde) *

Béatrice de FRANÇOIS
Maire de Parempuyre